

Zeitschrift: Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande
Herausgeber: Glossaire des patois de la Suisse romande
Band: 2 (1903)
Heft: 1

Artikel: Notes lexicographiques
Autor: Jeanjaquet, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-237083>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

¹¹ *min*, forme très répandue pour « mais; » pour la nasalisation, cp. *mantr*, « mettre; » *è man*, « il met; » *nantèyia* « nettoyer. » Aux Ormonts, on dit *manxon*, « maçon. » D'après ces exemples, la nasalisation semble se produire quelquefois sous l'influence d'une consonne nasale précédant la voyelle.

¹² *nyün*, « personne, » de *necunum*, mot conservé dans toute la Suisse romande.

E. TAPPOLET.

NOTES LEXICOGRAPHIQUES

1. *touaδ*, *tyuèidè*.

Un usage qui a subsisté dans le Bas-Valais jusqu'à une époque assez récente était de présenter à l'offrande, dans les cérémonies funèbres, une miche de pain. Cette miche, portée dans la main gauche, pendant que la droite tenait un cierge, était recouverte d'une sorte de serviette plus ou moins fine, parfois ornée de broderies. On donnait à cet accessoire obligé le nom de *touaδ* (Champéry), *tyuèidè* (Liddes). Il est facile de reconnaître dans ce mot patois, aujourd'hui hors d'usage, l'équivalent de l'ancien français *toaille*, *touaille*, « nappe, serviette, » que Littré et le *Dictionnaire général* enregistrent encore comme mot vieilli ayant le sens d'« essuie-mains ».

C'est un terme d'origine germanique, *thwahlia*, qui a passé dans la plupart des langues romanes: ital. *tovaglia*, esp. *toalla*, prov. et port. *toalha*. En Valais, le mot ne paraît pas indigène. La terminaison *-èidè*, à Liddes, ne peut pas remonter à *-alia*. Elle indique que le mot a été emprunté au français à une époque ancienne, avec la prononciation *tueille*. A Champéry, le passage de *-eille* à *-aδ* est régulier. D'après Bridel, les patois du Jura bernois emploient *touallha* avec la même signification qu'en vieux français: « nappe, essuie-mains. » A Montbéliard, une nappe est également une *tiuaille* (Contejean, *Dictionnaire*), et le *Vocabulaire de Bournois* (Doubs), par Roussey, indique un diminutif *tyuèyoün*, « petite nappe servant à couvrir le panier dans lequel on porte le repas aux champs. »

Notons à ce propos que le français *toilette*, avec la signification primitive de « linge orné servant à recouvrir la table de toilette, » doit être considéré comme se rattachant à *touaille* bien plus qu'à *toile*, d'où le font dériver les dictionnaires étymologiques. Il y a eu sans doute contamination et fusion des deux diminutifs *touaillette* et *toilette*, mais les termes dialectaux que nous venons de rappeler indiquent que l'idée fondamentale appartient à *touaille*.

2. *fòchèla*.

La plupart des patois valaisans, comme en général ceux de la Suisse romande, se servent pour désigner la poitrine du mot *èstoma*, qu'ils font féminin. Quelques-uns des plus archaïques ont cependant conservé le dérivé de pectus; ainsi on a *pyès'* à Miège et dans la vallée d'Anniviers. Mais Evolène offre une forme tout à fait particulière : *fòchèla*. Contrairement à ce que nous avons entendu soutenir, ce mot n'a rien à voir avec le latin fauces, « gorge »; il correspond à un type latin *furcella, diminutif de furca, « fourche, bifurcation, » et désigne à proprement parler la partie inférieure de la poitrine, la région où se bifurquent les côtes. On trouve assez fréquemment la même expression dans l'ancienne langue (v. les dictionnaires de DuCange, v^o *furcula*; Godefroy, v^o *forcele*; Raynouard, v^o *forsela*), et elle a subsisté jusqu'à nos jours dans certains patois de la Normandie et du Maine. En Suisse, le mot a dû aussi être autrefois beaucoup plus répandu qu'aujourd'hui. En voici deux exemples relevés dans des documents neuchâtelois du XV^e siècle : (*l'étranger*) *peut entrer en la vigne et pranre des rasins en sa main et apoyer a sa forcelle*. (Déclarat. de coutumes, vers 1450. Arch. de Berne, coll. Gaudard). *En oultre a sentu ledict enfant chault sus la forcelle, ayant esperance que ledict enfant avoit vie*. (Déposit. de témoins, 1474. Arch. de Neuchâtel, Reg. A. Baillod, f^o 67).

J. JEANJAQUET.



